



Contester l'imposition de la prime pour l'emploi

Par **erige**, le **13/10/2008** à **16:57**

Je reçois un avis d'impôt sur le revenu de 2006

Cette somme à payer vient du fait que les Services fiscaux m'ont attribué d'office cette prime pour l'emploi que je n'ai jamais sollicité (ils ont même fait une relance à l'époque pour me la signifier)

Quelle contestation puis-je exprimer car bien sûr ce qui est réclamé maintenant est supérieur à ce qui a été donné sans demande de ma part.

Merci pour votre aide en espérant que ce cas serve à d'autres personnes dans mon cas car je suis certaine de ne pas être la seule

Par **elo**, le **23/03/2012** à **21:08**

Bonjour erige,

à ce jour je me trouve dans la même situation que toi, peux-tu m'expliquer ce que tu as fait? a-tu eu gain de cause pour la contestation.

Je te remercie d'avance pour ta réponse!

elo